



Test génétique de paternité

Par samwil

Madame, Monsieur,

Je suis le père d'un enfant né en 1980 dont j'ai toujours eu des doutes sur sa paternité biologique. Pour diverses raisons familiales et professionnelles je n'ai jamais demandé le test de paternité.

Questions: Puis-je encore demander ce test?

y a t-il un délais de prescription?

Par avance merci avec toutes mes considérations.